



La Gélinotte huppée

Fiche multiressource

No 1

Biologie et cycle vital

La gélinotte huppée adopte des comportements et des habitats différents au fil des saisons (reproduction, nidification, élevage, hivernage). Au printemps, avec la fonte des neiges, la gélinotte entreprend sa période de reproduction. Le mâle tambourine pour attirer les femelles et indiquer aux autres mâles qu'il occupe le secteur. Le site de tambourinage est le pivot autour duquel s'articule le reste de l'habitat. Ainsi, le mâle passe généralement toute l'année et toute sa vie dans un rayon de 400 mètres de ce site et les femelles y passent une partie importante de l'année. La nidification débute suite à l'accouplement. La femelle pond une douzaine d'œufs en moyenne dans un nid sommaire situé à la base d'un arbre, d'une souche ou d'une touffe de broussailles. Les œufs éclosent entre le début de juin et le début de juillet selon les secteurs. Pour la période de l'élevage, la femelle entraîne ses jeunes dans un secteur feuillu ayant un couvert dense mais un sol relativement dégagé. Les jeunes commencent à voler vers le 10^e jour et demeurent avec leur mère durant environ 10 semaines. Avec la chute des feuilles, les gélinottes se déplacent vers un autre secteur de leur habitat qui leur fournira abri et nourriture en prévision de l'hiver. La surface requise pour accomplir l'ensemble de ce cycle est appelée domaine vital.



Jeune feuillu (habitat d'élevage) voisin d'un peuplement mélangé mature (habitat d'hiver)

Besoins en habitat

La gélinotte huppée fréquente les secteurs de forêt mixte d'âges variés où dominent les peupliers et les bouleaux. Ces secteurs comportent une certaine proportion de conifères tels que le sapin ou l'épinette blanche pour offrir un abri contre les intempéries. On y retrouve souvent des ouvertures comme des champs, des chemins forestiers ou des coupes. Les besoins en habitat de la gélinotte au fil des saisons sont un site de tambourinage, un habitat de nidification, un habitat d'élevage et un habitat d'automne et d'hiver. Ils sont relativement faciles à recréer par des interventions forestières effectuées aux bons moments et aux bons endroits. Les peuplements correspondants aux habitats recherchés sont présentés dans le tableau synthèse.



Références

- FERRON, J., COUTURE, R. et LEMAY, Y. 1996. *Manuel d'aménagement des boisés privés pour la petite faune*. Fondation de la faune du Québec. Sainte-Foy. 198 p.
- GULLION, G.W. 1984. *Managing northern forests for wildlife*. The Ruffed Grouse Society. Coraopolis. PA. 72 p.

Stratégie d'aménagement

La stratégie d'aménagement vise à recréer tous les éléments de l'habitat de la gélinotte sur une unité d'aménagement d'habitat (UAH) de 4 hectares (selon Gullion, 1984), ce qui correspond au domaine vital moyen d'un individu dans un habitat de bonne qualité. En fonction des peuplements présents, cette surface peut être variable mais difficilement plus petite. De manière générale, on procède à des coupes de faible superficie et étalées dans le temps dans les peuplements dominés par les peupliers et les bouleaux pour créer des différences de classes d'âge de 10 à 15 ans entre des parcelles voisines. Par exemple, si les peuplements présents le permettent, chaque UAH de 4 ha est traité en 4 coupes espacées de 10 à 15 ans. En fonction des peuplements visés, il est possible que cette manière de faire ne soit pas applicable. Dans ce cas, on doit tenter de s'en rapprocher le plus possible.

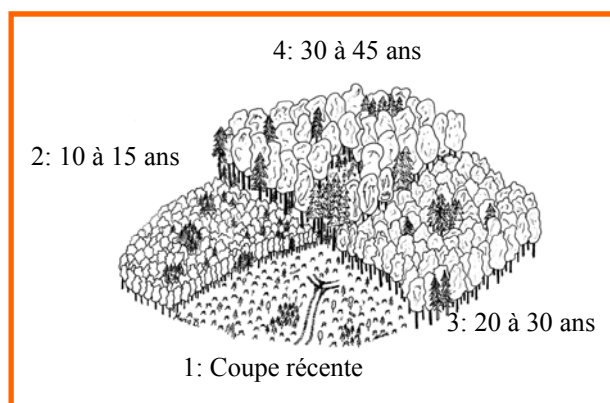


Figure 1

Illustration du mode d'aménagement de l'habitat de la gélinotte huppée

Figure 1 : Cette figure représente l'aménagement suggéré pour la gélinotte, soit une rotation de coupes totales sur 4 ha, à intervalle de 10 à 15 ans. La portion 1 représente une coupe qui vient d'être effectuée. Actuellement, elle ne sert pas à la gélinotte mais dans 3 ou 4 ans, elle commencera à former un habitat d'élevage des jeunes, tel qu'illustré par la portion 2. En 3, nous retrouvons l'ancien habitat d'élevage qui peut maintenant servir à la nidification de la gélinotte en attendant d'accéder au statut d'habitat d'automne et d'hiver, représenté par la portion 4. Cette dernière portion sera celle qui sera récoltée dans 10 à 15 ans pour continuer la rotation.



Site de tambourinage

ASTUCE :
Il est facile de créer un site de tambourinage en laissant au sol une bille de peu de valeur.

Les principes de base d'un aménagement forestier favorisant la gélinotte visent à assurer la présence des composantes essentielles de l'habitat (sites de tambourinage, habitat d'élevage, habitat de nidification et habitat d'alimentation hivernal) au sein d'unités d'aménagement de l'habitat (UAH) d'une superficie d'environ 4 hectares. L'analyse des peuplements de la propriété ou du territoire est la base pour planifier l'aménagement en vue de favoriser la gélinotte. Cette procédure vise à connaître le potentiel actuel et futur des peuplements en terme d'habitat. Elle vise également à déterminer les composantes essentielles manquantes ou présentes en proportion insuffisante. À partir de ces informations, il est possible de délimiter des UAH qui contiennent chacune au moins un habitat d'élevage et un habitat d'alimentation hivernal, ou encore des peuplements qui ont le potentiel de le devenir ou d'être aménagés à cette fin. Ainsi, il sera possible d'orienter la réalisation des travaux d'aménagement pour combler les besoins de l'espèce en terme d'habitat tout au long de l'année.

		Stratégie d'aménagement et mode d'intervention	
Numéro	Besoin en habitat	Peuplements ou éléments forestiers correspondants	
1a	Site de tambourinage	<p>Structure de première importance étant donné que le mâle y est fidèle toute sa vie et qu'elle est le pivot autour duquel s'organise sa vie. Elle utilise généralement un vieux tronc d'arbre au sol de 30 cm de diamètre en moyenne. Elle peut utiliser une souche, une grosse roche ou une butte de terre. La présence d'amas d'excréments sur la structure est un indicateur de son utilisation pour le tambourinage;</p> <p>Couvert de densité moyenne dans l'environnement immédiat (obstruction latérale de 50% en moyenne). Ce couvert, présent au-dessus et autour du site de tambourinage, est important pour assurer la protection contre les prédateurs.</p>	<p>Maintenir des gros chicots et des gros arbres dépérissants ou ayant des défauts importants lors des travaux de coupe totale, de jardinage et d'éclaircie;</p> <p>Laisser sur place quelques grosses billes de pied de peu de valeur commerciale.</p>
1b	Habitat de nidification (nid)	<p>Peuplement fournissant à la gélinotte un couvert dense au-dessus d'elle pour la protéger des prédateurs ailés et une très bonne visibilité en sous-étage pour voir venir le danger. Elle démontre une certaine flexibilité quant au choix du site de nidification et semble rechercher la proximité d'un autre type d'habitat (clairière, champ, route, etc.);</p> <p>Préférence pour un peuplement à dominance feuillue (ou mixte) et ayant une strate arbusive presque absente;</p> <p>Correspond souvent à un peuplement dense d'âge intermédiaire ou commercial jeune;</p> <p>Cet habitat correspond à la portion 3 du schéma de l'habitat de la gélinotte (figure 1).</p>	<p>Les éclaircies intermédiaire et commerciale peuvent être réalisées selon les normes forestières habituelles. On recommande toutefois de maintenir des petits secteurs non éclaircis, particulièrement à proximité d'habitats différents.</p> <p>Les recommandations qui suivent peuvent être appliquées pour répondre aux besoins généraux de l'espèce :</p> <ul style="list-style-type: none"> * maintenir la composition initiale des peuplements; * maintenir quelques bosquets de résineux plus denses (à la limite non éclaircis) pour assurer un couvert de fuite. Ces bosquets seront également très utiles lorsque le peuplement aura évolué en habitat d'automne et d'hiver; * maintenir des arbres et arbustes fruitiers dont les fruits persistent l'hiver (le sorbier est très intéressant à ce niveau).
1c	Habitat d'élevage	<p>Jeunes peuplements feuillus denses de 4 à 15 ans (ou mixtes à dominance feuillue), aulnaies et friches arbusives denses. Correspond souvent à un peuplement ayant la structure et l'âge requis pour faire l'objet d'une éclaircie précommerciale;</p> <p>Cet habitat correspond à la portion 2 du schéma de l'habitat de la gélinotte (figure 1).</p>	<p>La stratégie consiste premièrement à maintenir l'habitat d'élevage actuel, particulièrement si celui-ci est peu présent dans l'UAH et ses environs immédiats. Dans les secteurs où celui-ci est manquant, on assurera sa venue par un aménagement approprié. Enfin, lorsque sa présence est jugée suffisante et bien répartie, on prévoira le renouvellement des habitats d'élevage présents en réalisant des petites coupes totales à proximité de ceux-ci.</p> <p>Maintenir les peuplements qui correspondent à l'habitat d'élevage. À ce stade, l'ouverture du couvert est généralement néfaste pour l'élevage;</p> <p>Laisser les jeunes peuplements feuillus évoluer jusqu'à l'éclaircie commerciale. En cas d'absence absolue, l'éclaircie précommerciale devrait être réalisée à l'âge le plus avancé possible. L'éclaircie précommerciale de feuillus tolérants par puits de lumière est moins néfaste pour l'élevage et peut être réalisée sans contrainte particulière;</p> <p>Conserver les aulnaies et saulaies sèches et humides;</p>

Stratégie d'aménagement et mode d'intervention		Peuplements ou éléments forestiers correspondants	Besoin en habitat	Numéro
1c (suite)	<p>Pour créer un habitat d'élevage ou le renouveler, procéder à un aménagement par petites coupes totales dans les peuplements feuillus (ou mixte) à dominance de peupliers et/ou de bouleaux, matures ou en voie de maturité. Autant que possible, planifier les coupes pour maintenir une différence d'âge de plus de 10 ans entre deux peuplements voisins ou entre deux parcelles voisines;</p> <p>Réaliser des petites coupes totales de 0,5 à 1 ha chacune, bien réparties sur l'ensemble de l'UAH. Ces coupes visent le ¼ de sa surface par période de 10 à 15 ans, selon la longévité des essences dominantes;</p> <ul style="list-style-type: none"> * Pour les peuplements de moins de 2 ha, les peuplements âgés et les peuplements présentant de légers signes de dégradation, la récolte peut viser la moitié de leur surface par période de 10 à 15 ans; * Pour les peuplements de moins de 1 ha et les peuplements fortement dégradés, la récolte en une seule intervention peut être envisagée; <p>Privilégier la régénération naturelle par le dragage sur les sites contenant du peuplier, car les jeunes peuplements de ce type offrent généralement d'excellentes conditions d'élevage;</p> <p>Si une friche arbustive dense doit être remise en production dans l'UAH, retarder le traitement le temps qu'un habitat d'élevage équivalent soit créé à proximité.</p> <p>Maintenir des petites tiges marchandes résineuses lors des coupes totales. La conservation de groupes de tiges est préférable à la conservation de tiges éparées;</p> <p>Réaliser un regami résineux partiel après la coupe si les normes d'aménagement en vigueur le permettent.</p>	<p>Pour créer un habitat d'élevage ou le renouveler, procéder à un aménagement par petites coupes totales dans les peuplements feuillus (ou mixte) à dominance de peupliers et/ou de bouleaux, matures ou en voie de maturité. Autant que possible, planifier les coupes pour maintenir une différence d'âge de plus de 10 ans entre deux peuplements voisins ou entre deux parcelles voisines;</p> <p>Maintenir une proportion de 15 à 30 % de résineux dans l'habitat de la gélinotte. L'habitat d'élevage évoluera vers un peuplement d'automne et d'hiver où la présence d'îlots résineux est importante pour assurer le couvert d'abri contre les intempéries et la précipitation.</p>		
1d	<p>La stratégie d'aménagement vise à maintenir ou recréer, dans l'UAH, ce type de peuplement assurant la survie de la gélinotte en hiver;</p> <p>Maintenir la composition initiale du peuplement lors des éclaircies commerciales;</p> <p>Conservé quelques îlots résineux denses non éclaircis;</p> <p>Conservé prioritairement les résineux s'ils comptent pour moins de 15 % de la proportion d'essences dans le peuplement à traiter.</p>	<p>Peuplements feuillus de 30 ans et plus ou mélangés à dominance feuillue (peupliers et bouleaux). Les peuplements feuillus comportent idéalement des bosquets résineux;</p> <p>La présence d'arbres fruitiers en nombre suffisant dont les fruits persistent l'hiver est un atout supplémentaire;</p> <p>Cet habitat correspond à la portion 4 du schéma de l'habitat de la gélinotte (figure 1).</p>	<p>Habitat d'automne et d'hiver</p>	
1e	<p>Dans toute intervention, le maintien des arbustes fruitiers est très important, principalement les espèces dont les fruits persistent l'hiver (voir la « Fiche multiresource No 2 : <i>Maintien d'arbres et d'arbustes fruitiers</i> »).</p>	<p>Les espèces recherchées par la gélinotte sont très variées. Parmi ces espèces, celles dont les fruits persistent en hiver sont très importantes. Il s'agit principalement des viornes (pimbina), des sorbiers (cornier), des aubépines et des pommiers.</p>	<p>Arbres et arbustes fruitiers</p>	